

Conseil de quartier Miotte Forges

Jeudi 24 octobre 2018
20 heures



Le Conseil municipal des enfants de Belfort

par

Damien MESLOT

Maire de Belfort

et

Monique MONNOT

Adjointe au maire chargée du Conseil municipal des enfants



En 2014 la Municipalité a décidé d'enrichir la Ville de Belfort d'un Conseil Municipal des enfants.

Objectif : favoriser la participation des élus juniors à la vie publique locale dès le plus jeune âge et transmettre des valeurs importantes : liberté, égalité, fraternité et laïcité.

Le Conseil municipal des Enfants est renouvelé chaque année.
Octobre 2018 - octobre 2019 : 5^e mandature.



Installation du Conseil municipal junior 2018-2019



Le fonctionnement du Conseil municipal des enfants

par

Monique MONNOT

Adjointe au maire, chargée du Conseil municipal des enfants



Modalités de l'élection

Pour être candidat : être élève de CM2 dans l'une des 18 écoles primaires de la ville (15 publiques et 3 privées) et être domicilié à Belfort.

Nombre de conseillers élus : 36, à parité

Date et durée de la campagne : une semaine début octobre

Date de l'élection des conseillers : durant la semaine qui suit celle de la campagne électorale

Installation du CME en séance plénière sous la présidence du Maire de Belfort courant octobre

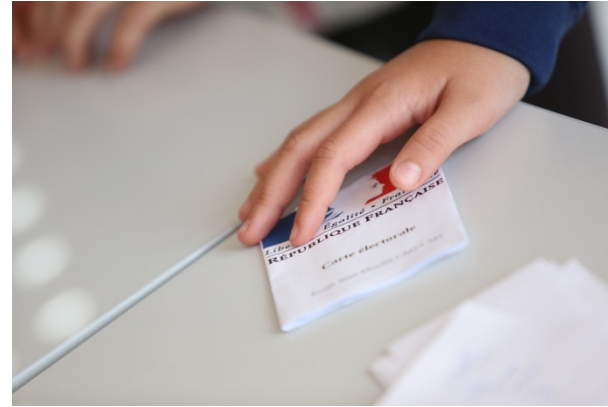


Élection à l'école Jean Moulin

Affiche de campagne



Carte électorale



Urne



Bureau de vote

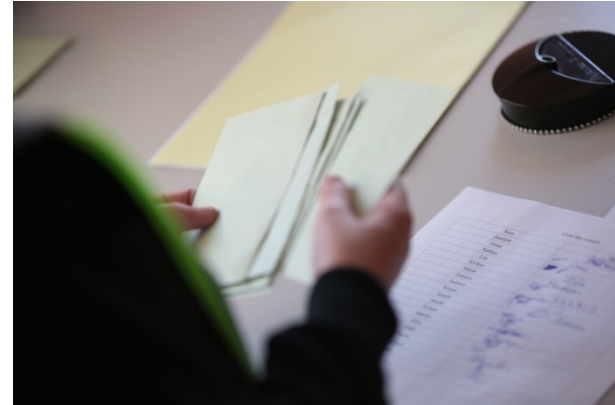


Le dépouillement

Ouverture de l'urne



Comptage des enveloppes



Ouverture des enveloppes



Comptage des voix par candidats



Présentation des activités

Les Conseillers juniors se répartissent en 4 commissions :

- communication vie scolaire (conception du P'tit mag)
- culture
- développement durable et droits des enfants
- handicap

Chaque commission se réunit une fois par mois



Activités du CME



Visite annuelle de l'Assemblée Nationale



Réunions en commissions



« Mon cartable connecté », action en faveur des enfants hospitalisés



Cérémonies patriotiques

Avez-vous des questions ?



Budget participatif 2018

par

Delphine MENTRÉ

Adjointe au maire chargée des Conseils de quartier



Une idée pour améliorer le cadre de vie de votre quartier ou de votre ville ?

- Déposez la jusqu'au 7 décembre 2018
- Sur :
 - www.belfortetvous.fr
 - ou via les formulaires disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou auprès de votre Conseil de quartier

J'AI DES IDÉES pour ma Ville



Les conditions à respecter

- Les idées doivent concerner des projets d'aménagement, revêtir un intérêt collectif et relever des compétences de la commune.
- Les projets ne peuvent dépasser 100 000€.



Les nouveautés de cette année

Pour cette 4^e édition, la priorité sera donnée aux projets innovants qui n'ont pas déjà été financés dans ce cadre.

Un jury citoyen pour présélectionner les projets en tenant compte de l'intérêt collectif du projet pour le quartier ou pour la ville et de l'existence ou non de projets similaires à proximité.

Les personnes à l'origine des idées retenues seront associées au travail des services techniques de la Ville.

Ces habitants seront aussi au cœur de la démarche de communication pour expliquer leur idée et donner envie de voter pour leur projet.



Vous avez des idées et vous voulez être accompagné ?

Prenez contact avec le Président de votre Conseil de Quartier et son Bureau pour préparer un projet !

Les Agents de Développement Social (ADS) de la Ville de Belfort sont également là pour vous aider au 03 84 54 56 41.



Avez-vous des questions ?



Aménagement de l'espace vert rue de Brossolette dans le cadre du budget participatif

par

Delphine MENTRÉ

Adjointe au maire chargée des consultations citoyennes



Projet de jardin pédagogique et d'aire de jeux

Idée de l'association « **Les Mimines Vertes** » implantée à la Maison de quartier Lucien Berche, rue Pierre Brossolette, depuis 2018.



Projet :

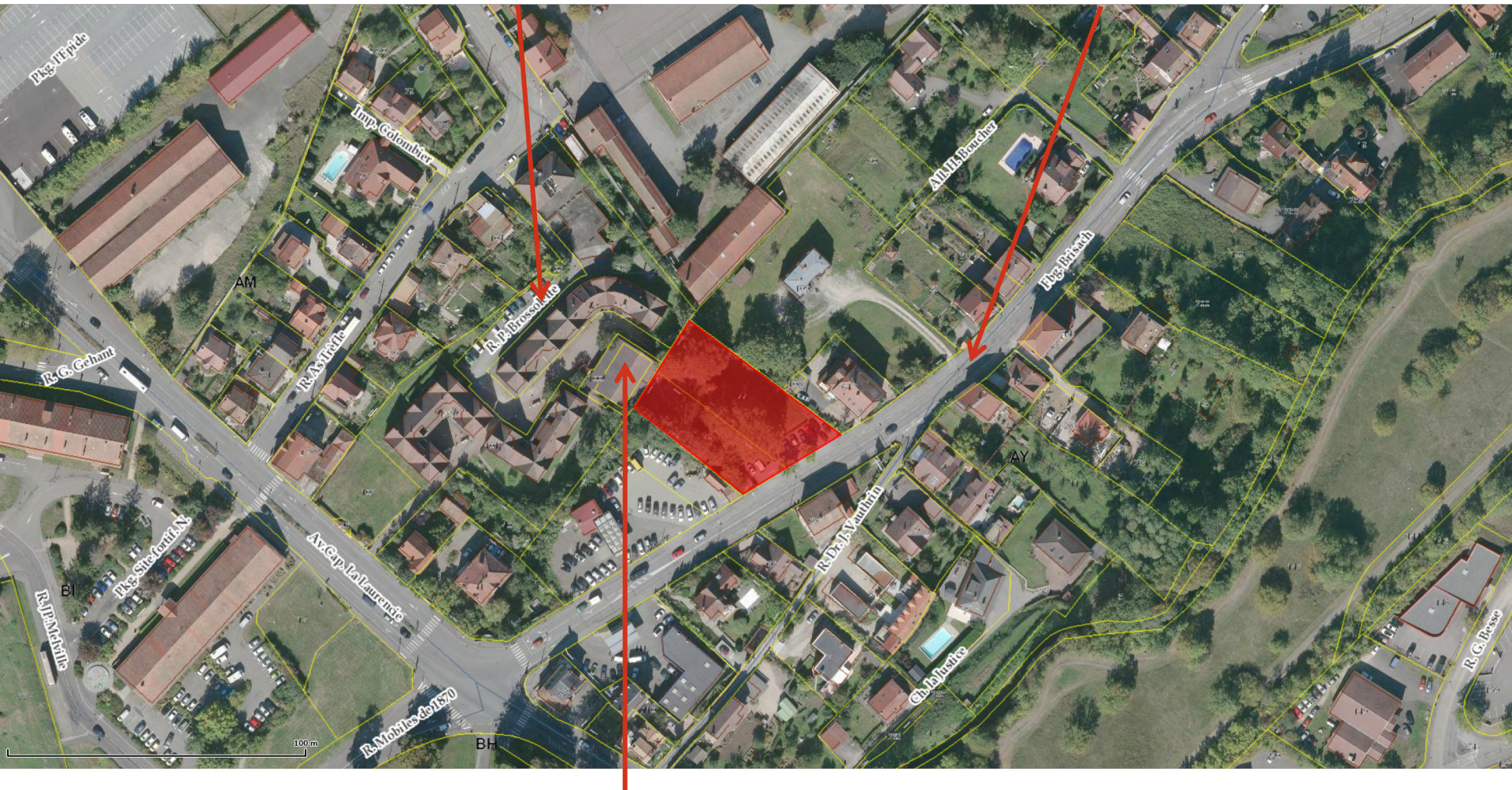
Proposer un espace pédagogique et de loisir au cœur du quartier pour **favoriser les activités « parents-enfants »** en extérieur.



Situation du projet

Rue P. Brossolette

Faubourg de Brisach



Maison de quartier Lucien Berche

État des lieux actuel



Plan du projet

Jeux d'enfants
1 à 3 ans

Revalorisation du
patrimoine
végétal (élagage,
taille des arbustes,
etc.)

Tables de
pique-nique

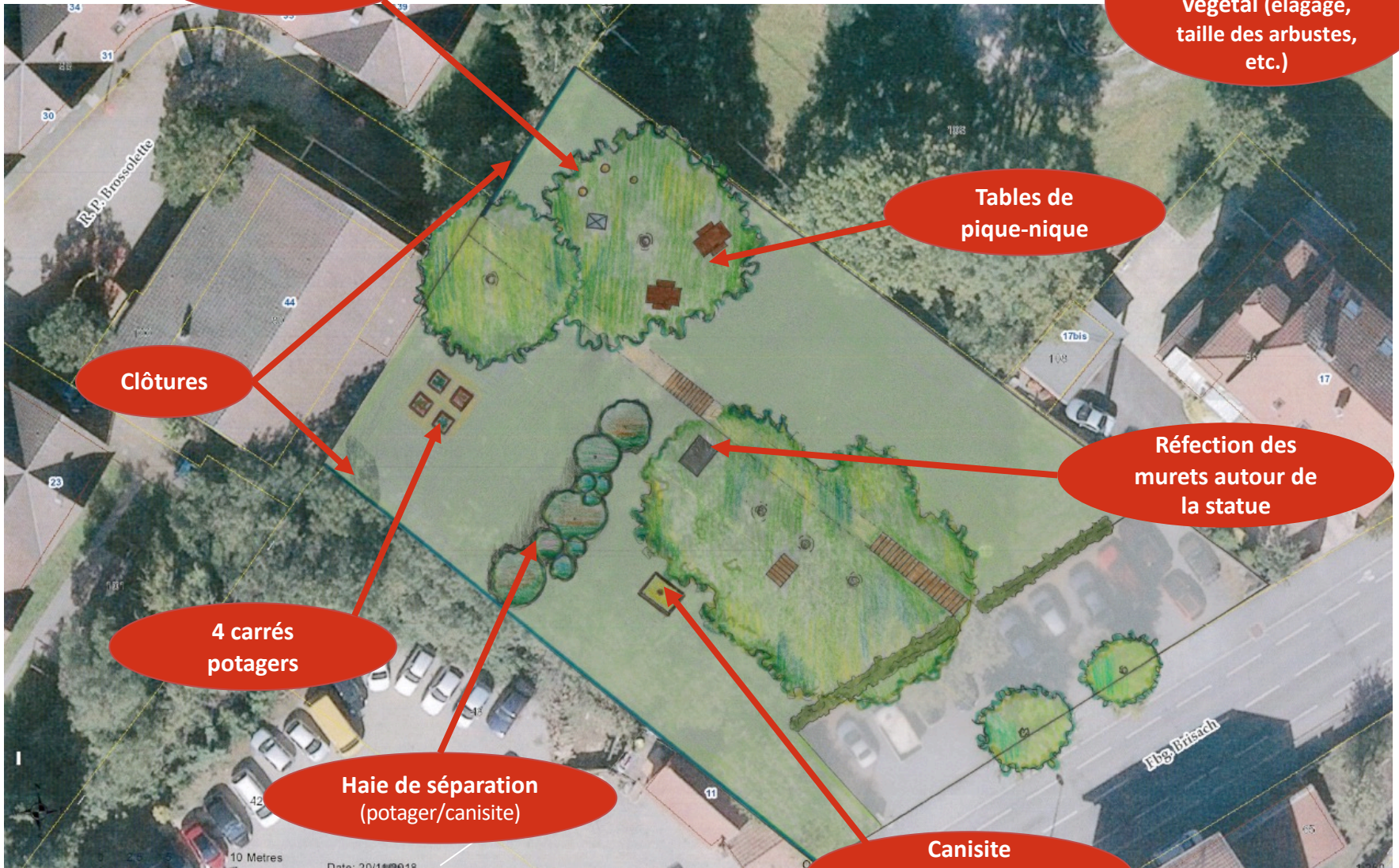
Clôtures

Réfection des
murets autour de
la statue

4 carrés
potagers

Haie de séparation
(potager/canisite)

Canisite
Plan Propreté
Renforcé



10 Metres

Date: 20/11/2018

Illustration d'aménagements



Carrés potagers



Tables de pique-nique



Jeu maisonnette



Exemple de canisite

Réalisation du projet

Montant : 12 000 euros HT

Planning des travaux : printemps 2019



Avez-vous des questions ?





**PLAN PROPRETÉ RENFORCÉ
MOBILISONS-NOUS**

par

Damien MESLOT

Maire de Belfort

et **Yves VOLA**

Adjoint au maire chargé
du cadre de vie

**ARRÊTEZ
LES DÉPÔTS
SAUVAGES**

**MARRE
DES GROTTES**

**ASSEZ DE
LA SALETÉ**

**STOP AUX
MAUVAIS GESTES**

Plan Propreté Renforcé

La propreté, une priorité pour la Ville de Belfort



2,5 millions € / an
consacrés par la Ville

80 % liés aux incivilités

Un plan axé autour de 3 priorités

- Un service public renforcé
- Des actions de sensibilisation
- Une politique de responsabilisation accrue par la verbalisation

Ce plan représente pour la Ville un investissement de 226 000 euros supplémentaires

→ Priorité 1 : un service public renforcé



2 postes créés d'ici 2019

1 poste de coordinateur
des équipes de ramassage
des dépôts sauvages et
1 poste de chef d'équipe
d'une dizaine d'agents
du service Propreté



Amélioration de la qualité du service

Adaptation du service
au plus près des besoins



Renforcement moyens techniques par l'achat de nouveaux matériels

→ Priorité 2 : des actions de sensibilisation



Appel à plus
de civisme



Les Belfortains, acteurs de
la propreté au quotidien

→ **Priorité 3 : une politique de responsabilisation
par la verbalisation**



Renforcement
des moyens humains



Amélioration des
moyens techniques
(vidéosurveillance)

DÉPÔTS SAUVAGES



| Plan Propreté Renforcé

DÉPÔTS SAUVAGES




Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Contrôle journalier
des secteurs sensibles

Vidéosurveillance
sur les points d'apport
volontaire sensibles

Mobilisation
des bailleurs sociaux
(Territoire habitat, Néolia...)

 + 95 000 €



DÉPÔTS SAUVAGES



À vous d'agir !

Déposez vos déchets

- déchetterie de Danjoutin
(ZAIC du Grand-Bois)
- déchetterie de Sermamagny
(desserte du Pays-Sous-Vosgien, RD5)
- déchetterie de Châtenois-les-
Forges (route de Brevilliers)

Si vous ne pouvez pas emmener
vos gros encombrants, prenez
rendez-vous :

- grandbelfort.fr/dechets
- 03 84 90 11 71

non respect
des règles



jusqu'à 1 500 € d'amende
+ frais d'enlèvement

GROS ENCOMBRANTS





GROS ENCOMBRANTS



Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Enlèvement gratuit des gros encombrants sur rendez-vous, en présence de l'utilisateur, à l'entrée des maisons ou des immeubles.

Dépôt sur le domaine public désormais interdit.

Acquisition de matériels de collecte : chariots, diables, etc.

 + 15 000 €



GROS ENCOMBRANTS



À vous d'agir !

Si vous ne pouvez pas emmener
vos gros encombrants,
prenez rendez-vous :

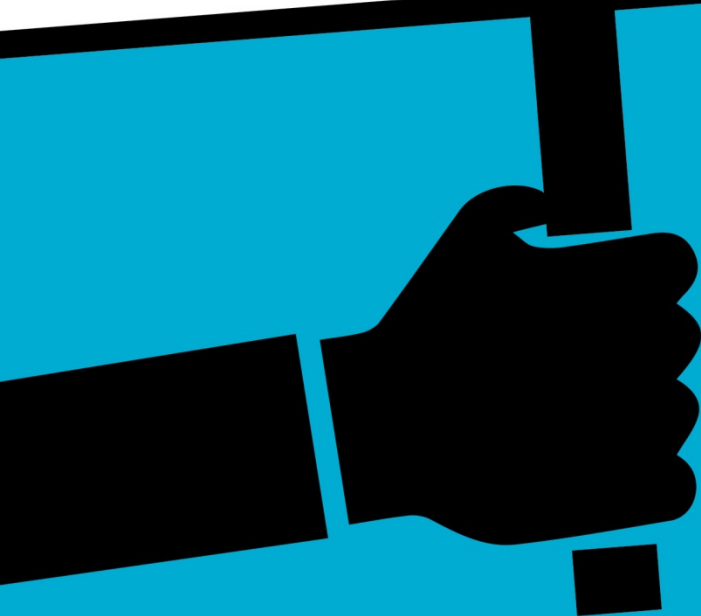
- grandbelfort.fr/dechets
- 03 84 90 11 71

non respect
des règles



jusqu'à 1 500 € d'amende
+ frais d'enlèvement

COLLECTE DES DÉCHETS



| Plan Propreté Renforcé

COLLECTE DES DÉCHETS

Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Signalement des débordements
de bacs ou des conteneurs

Création de points de regroupement

Diminuer la présence des bacs
sur les trottoirs

Accompagnement des commerçants
pour une meilleure gestion des déchets



+ 25 000 €

COLLECTE DES DÉCHETS

À vous d'agir !

Triez vos déchets
et respectez le règlement
de collecte

- Présentez votre bac la veille
au soir du jour de collecte
- Rentrez-le au plus tôt
après la collecte

Ne déposez rien hors
des bacs et conteneurs

non respect
des règles



jusqu'à 1 500 € d'amende
+ frais d'enlèvement

DÉJECTIONS CANINES



| Plan Propreté Renforcé

DÉJECTIONS CANINES



Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Mise en place progressive
dans les quartiers de
lieux d'aisances pour
les chiens

Augmentation du temps
de ramassage du scooter
propreté canine

Distribution gratuite
de sachets de collecte
des déjections canines
dans les structures
municipales



+ 17 000 €



DÉJECTIONS CANINES



À vous d'agir !

- Munissez-vous d'un petit sac pour ramasser les déjections de votre chien
- La Ville de Belfort met à votre disposition 86 distributeurs de sacs

non respect
des règles



68 € d'amende

pour les déjections non ramassées

PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE



PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE



Les actions du plan propreté renforcé à partir de mai-juin 2019

Présence policière
renforcée

Nettoyage des espaces de
pique-nique les week-ends
également



+ 4 000 €

PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE



À vous d'agir !

Vérifiez si le pique-nique est autorisé

Respectez la végétation et le mobilier urbain

Pensez aux riverains : veillez à ne pas être trop bruyant pour le voisinage

Jetez vos déchets dans l'une des corbeilles mises à disposition ou emportez-les

Sont interdits

- La consommation d'alcool
- Les feux et les barbecues (hors barbecue en libre-service à l'étang des Forges)

PROPRETÉ DE NOS RUES





**PROPRETÉ
DE NOS RUES**




Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Remplacement de 170 corbeilles
et installation de corbeilles plus
grandes

Achat de matériel de
nettoyage des chewing-gums

Achat de 50 cendriers
puis 20 cendriers supplémentaires / an

Nettoyage gratuit des tags
sur demande des propriétaires

 + 70 000 €



**PROPRETÉ
DE NOS RUES**



À vous d'agir !

Jetez vos petits déchets
et vos chewing-gums
dans les poubelles

Utilisez les cendriers

Contactez Allô voirie
au 0800 202 505 pour
signaler les problèmes

Nettoyez et déneigez
votre trottoir :
vous êtes responsable
de son état de propreté

Evitez de nourrir les animaux
errants ou sauvages
(pigeons, chiens, chats, cygnes...) :
c'est interdit

Avez-vous des questions ?



Police municipale Informations 2018 et perspectives 2019

par

Damien MESLOT

Maire de Belfort



Informations 2018

Effectifs de Police municipale

- 28 policiers municipaux
- Brigade motorisée : 3 agents
- Brigade cynophile : 1 chien et 2 maîtres-chiens

Acquisition d'un 3e cinémomètre

- 609 infractions relevées pour les 9 premiers mois de 2018 (578 en 2017)

Nouveaux équipements des policiers

- Caméras piéton
- Armement des policiers (révolver, pistolets à impulsion électrique, bâtons télescopiques)

Sécurisation des transports

- Partenariat avec Optymo et la SNCF

Sécurisation des chantiers de construction

- Brochures d'information à destinations des particuliers et des entreprises

Propreté de la ville

- Contrôles des dépôts sauvages et verbalisation

Opération tranquillité vacances

- Prise en charge avec la Police nationale

Vidéo-protection

- Tous les quartiers de la ville sont aujourd'hui concernés
- 2 064 transferts d'images entre le centre de supervision et la Police nationale (946 en 2017)

Perspectives 2018-2019

Vidéo-protection

- Achèvement du passage en haute définition et installation d'un nouveau logiciel plus performant permettant les recherches analytiques
- Installation de nouvelles caméras : quai Vallet, Maison du peuple, place de la République, stade Serzian, boulevard Carnot, avenue Gambiez, faubourg de Lyon, rue de Londres et les 6 principales entrées de ville

Police municipale

- Augmentation des contrôles relatifs à la propreté de la ville (dépôts sauvages, déjections canines)
- Mise en compatibilité des réseaux radio avec la Police nationale

Avez-vous des questions ?



Présentation du suivi des questions

par

Claude JOLY

Présidente du Conseil de quartier



Espaces verts



- **Jardin accessible : demande d'installation de toilettes sèches**

Il a été procédé à une étude technique et financière de cette installation qui sera examinée dans le cadre du budget 2019.

Ce projet pourrait également faire l'objet d'un financement dans le cadre du budget participatif 2019 qui vient de vous être présenté par Delphine Mentré.



Environnement



- **Canal de la Forge : présence de nombreux déchets**

Ce canal usinier a été nettoyé fin mai



Présence récurrente de dépôts sauvages

Chemin de la Tour

- 3 décembre** intervention du service de la propreté pour enlever les dépôts
- 5 décembre** intervention du service des espaces verts pour débroussailler et nettoyer le site en profondeur
- 14 décembre** rencontre organisée avec le Président de l'association des jardins ouvriers pour sensibiliser ses membres et les inciter à plus de civisme
- À programmer** installation d'un panneau d'interdiction de déposer des ordures





29 novembre 2018



3 décembre 2018

Maintenance



- **Hauts de la Miotte : nuisances sonores et installation de poubelles supplémentaires**

Lecture du compte rendu de la réunion par Claude JOLY



- **Étang des Forges : signalement de poubelles débordant le weekend**

Une équipe d'agents municipaux intervient chaque dimanche matin pour nettoyer et vidanger les corbeilles sur les sites sensibles : sentier de la Roselière à l'étang des Forges, à la Miotte (au niveau des tables de pique-nique), à l'étang Bull et au sommet du Salbert.

Mme Julie De BREZA



Déplacements - Stationnement



- **Rond-point de l'Atria entre la statue d'Anne Franck et les bornes électriques : retracer le passage piéton**

Comme vous pouvez le voir sur la photo, le passage piéton de la place de l'Atria et l'ensemble des marquages au sol du secteur de l'Espérance sont très lisibles. Un suivi a été effectué après les travaux de voirie réalisés par le Conseil départemental courant septembre.



Mme Julie De Breza



- **Rue de Marseille : tracer une ligne continue dans le virage (dangerosité à cause d'un angle mort)**

Le marquage au sol étant défraîchi, l'axe **va être retracé** et à cette occasion, une bande continue de 50 mètres sera réalisée.

(j'attends le retour et la photo)



- **Projet d'aménagement de l'avenue du Parc**

Aucune intervention n'est prévue à court terme au niveau de l'avenue du Parc car, préalablement à la réalisation des travaux, ce projet fera l'objet de réunions de concertation

Réponse à valider par le Cabinet

M. Alain REBATEL



- **Avenue Jean Moulin : demande de mise en place de mesure permettant de réduire la vitesse**

Le passage de nombreux camions ne permet pas :

- l'aménagement de dispositif de ralentissement (ralentisseur ou rétrécissement)
- la création d'un terre-plein central (nécessité de permettre les tourne-à-gauche) sauf au niveau des rues Ferrié et Duvernoy

La Police municipale a donc été sollicitée pour effectuer régulièrement des contrôles de vitesse.

Réponse à valider par le Cabinet



- **2 rue de Marseille : signalement de trous en formation devant le foyer ADOMA**

Les services de la Ville sont intervenus le 20 septembre



Jean-Louis LOPINOT



- Installation de panneaux signalant le parking des Forges avenue Jean Moulin et le camping de l'Étang des Forges depuis la base nautique

Les implantations ont été réalisées en octobre



- **Installation d'un panneau signalant la Tour de la Miotte**

L'implantation a été réalisée en octobre à l'angle de la 5^e DB et du Chemin de la Tour



- **Avenue Jean Moulin : installation d'une seconde caméra.**

Le plan de déploiement prévoit la mise en place d'une nouvelle caméra en 2019.



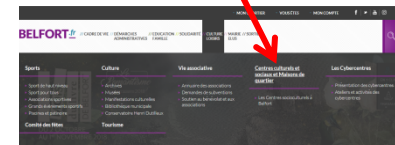
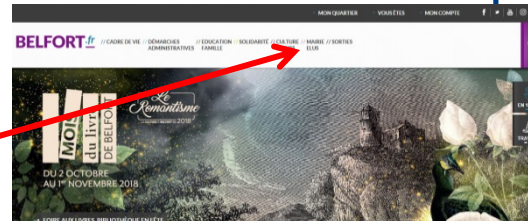
Divers



- **Maison de quartier des Forges : création d'un site internet**

Il n'est pas nécessaire de créer un site Internet dédié à la maison de quartier des Forges car vous pouvez retrouver ses activités sur le site de la Ville de Belfort dans l'espace dédié aux Centres culturels et sociaux et Maisons de quartier :

- www.belfort.fr
- onglet culture loisirs
- centres culturels et sociaux et maisons de quartier
- maison de quartier des Forges



Police Municipale



Interventions

(avril à septembre 2018-)

Contrôles de vitesse : 46 (26 infractions relevées)

Contrôles routiers : 14 (13 infractions relevées)

Avenues du Champs de Mars, Jean Moulin du Général Gambiez, rues Antoine Parmentier, de Marseille, Philippe Grille, faubourg de Brisach

Mises en fourrière : 4 pour stationnement abusif supérieur à 7 jours



Sécurisations d'établissements scolaires : 8 (présences devant les écoles)

Passages réguliers des Polices municipale et nationale

- Rues Duvernoy, Béthouart (y compris dans les halls d'immeubles), étang des Forges et Tour de la Miotte





Allo voirie
www.belfort.fr

Police Municipale 03 84 54 27 00

